



ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD

Siège social : Cité les pins, Les Berges du Lac II – 1053 Tunis

MF : 845686 PPM000 – RC : B138682003

RAPPORT D'ACTIVITE EXECICE 2016

*Assemblée Générale Ordinaire
Assemblée Générale Extraordinaire
22 juin 2017*

SOMMAIRE

MOTS DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les faits saillants ayant marqué l'activité du secteur des assurances en 2016

I- ACTIVITE ET RESULTATS D'AMI EN 2016

1-1- Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de l'ami

A- Les faits marquants de l'exercice 2016

B- L'Activité Technique:

C- Les Frais D'Exploitation

D- L'Activité Financière

E- Le Résultat Net de l'exercice

1-2- Evolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années

1-3- Les indicateurs spécifiques du secteur

1-4- Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi

1-5- Les changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers

II- ACTIONNARIAT

2-1- Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de votes

2-2- information sur les conditions d'accès à l'assemblée générale

2-3- Rachat d'actions

III- ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

3-1- Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration

3-2- Les principales délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale aux organes d'administration ou de direction

3-3- Rôle de chaque organe d'administration et de direction

3-4- Comités spéciaux et rôle de chaque comité

IV- AFFECTATION DES RESULTATS

4-1- Brefs rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats

4-2- Le tableau d'évolution des capitaux propres ainsi que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2016

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Conseil d'Administration

Président du Conseil d'Administration: **M. Elyes JOUINI**

Administrateurs:

- HBG Holding, représenté par **M. Badredine OUALI**
- HBG Holding, représenté par **M. Firas SAIED**
- UGTT, représenté par **M. Mouldi JENDOUBI**
- UGTT, représenté par **M. Nouredine TABOUBI**
- BNA , représenté par **M. Habib BELHADJKOUIDER**
- BNA , représenté par **M. Ahmed BEN MOULEHOM**
- Administrateur indépendant: **M. Lassaad NABLI**

Management

Directeur Général: **M. Lamjed BOUKHRIS**

Commissaires aux comptes

Cabinet Union Audit Tunisie: Mandat 2015-2017

Cabinet KPMG: Mandat 2016-2018

Mots du Président du conseil d'administration

Comme nous nous y étions engagés, l'année 2016 a été celle de la procédure en vue de l'ouverture du capital à un partenaire stratégique.

Plusieurs acteurs nationaux et internationaux de l'assurance ont retiré le cahier des charges, manifesté leur intérêt, effectué des due diligences et poursuivi des discussions avancées avec la Compagnie dans le cadre du processus défini dans le règlement de l'appel d'offres.

Cependant, aucune offre n'a été déposée lors de la clôture de la procédure et l'appel d'offres a été déclaré infructueux. Les principales raisons en sont connues :

- le bloc d'actions réservé aux candidats fixé à 35% après augmentation de capital a été jugé faible et disproportionné par rapport aux engagements demandés aux investisseurs sollicités en matière de transfert de compétences et de développement,
- selon les consultations effectuées par les investisseurs intéressés auprès des autorités concernées, le chemin d'accès à la majorité ou tout pacte d'actionnaires avec l'un des principaux actionnaires actuels aurait obligé lesdits investisseurs à lancer une offre publique visant le reste du capital (OPA) aux conditions du marché. Alors même que la réglementation prévoit — dans le cas d'espèce — des possibilités de déroger à cette règle, les candidats n'ont pu obtenir aucune assurance ni une quelconque visibilité quant à l'éventualité d'une telle dérogation,
- le chemin d'accès à la majorité nécessite, enfin, des agréments administratifs sur lesquels aucune garantie n'a pu être obtenue a priori.

Je tiens à remercier tous les candidats nationaux et internationaux qui ont exprimé de l'intérêt pour l'opération et consacré des ressources importantes pour effectuer leurs travaux de diligence et d'analyse, de même que je tiens à remercier l'ensemble des équipes de l'AMI qui se sont mobilisées pour donner à cette opération toutes ses chances de succès. Je tiens enfin à remercier les équipes de la Banque d'Affaires de Tunisie qui nous ont accompagnés tout au long de cette procédure.

D'autres voies devront être envisagées afin de doter l'AMI du partenaire stratégique dont elle a besoin pour son développement de long terme.

La procédure en vue de l'ouverture du capital a pu entraîner des retards dans la mise en œuvre d'un programme de restructuration de l'organisation interne et de l'offre produits. Malgré cela, l'année 2016 a vu les primes émises augmenter de près de 13% et l'activité d'AMI Assurances a ainsi dégagé, au titre de l'exercice 2016, un résultat net de 7.1 MD. Il faut rappeler que l'année 2016 constitue, pour AMI, la première année de paiement de l'impôt sur les sociétés au taux de 35% augmenté du paiement de la contribution conjoncturelle au taux de 7.5%, juste contrepartie de la dynamique nouvelle engagée par AMI et de son ancrage résolu dans le champ bénéficiaire. Nous pouvons en être fiers.